



---

**Procès-verbal de la réunion du Conseil  
d'établissement de l'école polyvalente de l'Érablière,  
qui s'est tenue à la bibliothèque de l'école, le 19 juin 2023, à 19 h**

---

**Sont présent(e)s :**

Bacon, Nathalie	Parent
Bilodeau, Francine	Parent
Ciura, Karine Ann	Parent
Couture, Marie-Hélène	Enseignante
Dault-Lagacé, Sylvain	Directeur
Désilets, Marie-Claude	Enseignante
Dufour, Geneviève	Parent
Guérin, Chantal	Personnel professionnel
Hébert, Marie-Claude	Parent
Labrecque, Martin	Enseignant
Lapointe, Véronique	Parent
Loyer, Paul	Représentant de la communauté
Ménard, Nancy	Personnel de soutien
Servant, Annie	Parent
Villeneuve, René	Parent
Trépanier, Annik	Secrétaire

**Sont Absent(e)s :**

Ayotte, Joanne	Enseignante
Couture, Marie-Hélène	Enseignante
Dufour-Tremblay Kaï	Élève
Lacroix, Lucie	Parent (substitut)
Lalonde, Chantal	Parent (substitut)
Thomas, Lourdes	Parent (substitut)

---

**1. Ouverture de la séance et constatation du quorum**

Mme Ciura souhaite la bienvenue à tous les membres et constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 00.



## **2. Adoption de l'ordre du jour (CÉ-2022-2023)**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Dufour et appuyée par Mme Ménard et adoptée à l'unanimité.

## **3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 avril 2023 et suivi (CÉ-2022-2023)**

Des modifications ont été apportées en lien avec l'orthographe. L'adoption du procès-verbal est appuyée par Mme Lapointe et adoptée à l'unanimité.

## **4. Adoption du compte rendu de la réunion de mai 2023 et suivi (CÉ-2022-2023)**

Après modifications de l'orthographe et des absences, le procès-verbal est appuyé par Mme Lapointe et adopté à l'unanimité.

## **5. Parole au public**

Aucun mot du public.

## **6. Mot de la direction**

Monsieur Dault-Lagacé informe qu'il faudra se repositionner sur l'activité verte, étant donné taux de participation qui n'était pas au rendez-vous. Mme Laliberté mentionne que cela peut-être en lien avec la grève des autobus.

Cette activité sera à revoir avec le comité de la vie étudiante.

Monsieur Dault-Lagacé mentionne que le Gala méritas fut une belle cérémonie et une belle réussite.

Il mentionne également que la session des examens se termine bientôt, elle fut écourtée sur 7 jours, qui furent très chargés et immobilisant. S'intégrer avec l'équipe-école sur le processus et revoir la planification pour la prochaine année scolaire.

Monsieur Dault-Lagacé fait aussi mention au bal des finissants qui aura lieu le 27 juin prochain. Il remercie tous les membres du personnel pour leur belle participation. De plus, il remercie également les membres du conseil d'établissement pour cette belle année scolaire.



## 7. Prévision budgétaire 2023-2024

M. Dault-Lagacé informe que le Centre de service scolaire a transféré beaucoup moins d'argent que les années passées.

Vous pouvez constater à la page 30 les différents déficits épongés par la pochette administrative.

Vous pouvez constater une légère baisse au niveau de l'investissement, cette baisse est normale étant donnée les réparations qui ont dû se faire dans l'établissement.

Des défis seront à apporter pour la prochaine année pour rééquilibrer les comptes.

À la page 9, vous pouvez constater les montants qui sont reportables et ceux qui ne le sont pas. Ils sont reportables si les montants sont syndicaux d'une année à l'autre et les montants sont reconduits dans le cas contraire.

Monsieur Villeneuve mentionne qu'au niveau du soutien la différence est élevée.

Monsieur Dault-Lagacé affirme qu'il y a eu beaucoup d'investissement au niveau de l'école, dont l'ameublement dans l'unité 6 (matériels adaptés aux élèves, la ventilation, ainsi que plusieurs chaises et pupitres qui ont été changés).

Monsieur Dault-Lagacé affirme que l'année prochaine, ils vont ralentir les dépenses qui sont moins importantes.

Par conséquent, Madame Laliberté mentionne qu'aucune coupure ne sera faite au niveau de la sécurité.

Madame Ciura propose l'adoption du budget 2023-2024 qui est appuyée par Monsieur Villeneuve et par Madame Lapointe et adoptée à l'unanimité.

## 8. Attestation des mesures protégées

Monsieur Dault-Lagacé présente les mesures protégées en mentionnant que le montant des budgets est parfois à la hausse et que partout les écoles secondaires auront des mesures différentes.

Monsieur Dault-Lagacé propose l'adoption de l'attestation des montants reçus pour l'établissement qui est appuyée par Madame Désilet et Monsieur Villeneuve et adoptée à l'unanimité.



## **9. Effets scolaires 2023-2024**

Madame Laliberté mentionne que les montants approximatifs ont été ajoutés à la liste des effets scolaires avec le matériel renouvelé aux besoins. Cela avec les frais de concentrations et sans ceux-ci.

De plus, la liste sera accessible sur le site de l'école dès le début juillet ou mi-juillet.

Monsieur Villeneuve se questionne sur les montants des concentrations. Madame Laliberté mentionne que le maximum chargé aux parents pour le 1<sup>er</sup> cycle est de 317\$ et pour le 2<sup>e</sup> cycle.

L'adoption de la liste des effets scolaires est proposée par Mme Dufour et appuyée par Mme Désilet.

## **10. Rapport annuel**

Madame Ciura présente le nouveau gabarit du rapport annuel qui comprend le contenu principal des rencontres de l'année scolaire.

Monsieur Villeneuve se questionne si le rapport annuel est adapté à l'article de loi. Après vérification Monsieur Labrecque mentionne que oui.

Quelques fautes sont à corriger, mais il vous sera renvoyé.

Il est donc proposé par M. Labrecque et approuvé par Mme Dufour.

## **11. Présentation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence dans les écoles.**

Monsieur Dault-Lagacé mentionne que des modifications ont été apportées au plan de lutte contre l'intimidation dans les écoles, puisqu'il n'a pas été révisé depuis 2014.

Il fut donc modifié et adapté tout au long de l'année, d'autres modifications sont à prévoir en lien avec les actes de connotation sexuelle.

De plus, un questionnaire sera envoyé aux parents prochainement, nous le consulterons lors du CÉ.

L'adoption du plan de lutte est proposée par Madame Ménard et appuyée par Monsieur Villeneuve et adoptée à l'unanimité.



**10. Prévision des activités, sorties éducatives et campagne de financement  
(CÉ-2022-2023)**

M. Dault-Lagacé présente l'activité. Elle fut adoptée à l'unanimité.

**9. Correspondance**

Aucune correspondance.

**12. Mot du représentant du Conseil des élèves**

Aucun mot du représentant.

**13. Mot de la déléguée au comité de parents**

Madame Ciura mentionne qu'au niveau du transport il y a eu une consultation avec les conducteurs. De plus, un courriel a été envoyé aux parents concernant le remboursement pour les frais de transport (montant maximal de 7\$ par jour par enfant).

**13. Mot des enseignants**

Madame Désilet mentionne qu'il y a 30 personnes à contrat qui n'ont pas les qualifications requises à l'enseignement.

Madame Désilet et Madame Verreault, toutes les deux enseignantes mentorées, mentionnent la charge de travail que cela amène pour faire un enseignement adéquat, il faut aussi faire de la planification, et des examens. De plus, certains enseignants ne respectent pas toujours les règlements ce qui amène une importante charge de travail.

Monsieur Dault-Lagacé approuve qu'il y a présentement quelque situations complexes et c'est pourquoi le plan de formation pédagogique pour les enseignants non légalement qualifiés est offert.

**14. Mot de la représentante du personnel de soutien**

Madame Ménard mentionne le grand succès du projet pilote de l'Université de Sherbrooke, le programme hors-piste avec les travailleurs externes. Elle suscite l'intérêt d'y ajouter l'unité 4 et 5.



### **15. Mot de la représentante du personnel professionnel**

Mme Chantal Guérin mentionne que tout au long de l'année les élèves de l'adaptation scolaire ont participé au programme APPROSH. Cette expérience leur a été très bénéfique et une vidéo sera disponible sous peu.

Et bravo à l'atelier JeunesExplo qui a permis aux jeunes de faire de belles explorations dans des milieux de travail qui les intéresse.

### **16. Mot du représentant de la communauté**

Monsieur Loyer rend hommage à la belle équipe du conseil d'établissement qui tient à cœur la réussite de nos élèves et les remercie de leur implication.

### **17. Questions diverses;**

Monsieur Loyer demande à ce que le 200\$ soit aussi attribué aux parents des enfants en concentration.

Monsieur Dault-Lagacé mentionne que l'enjeu sera à vérifier.

### **18. Date et heure de la prochaine assemblée**

Mme Ciura nomme que la prochaine assemblée sera en début septembre.

### **19. Levée de l'assemblée (CÉ-2021-2022)**

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Ménard et appuyée par Madame Guérin, la séance est donc levée à 20h45.